



NAVIG'OPTIONS

À chacun sa solution !

Document commercial dépourvu de valeur contractuelle

L'ASSURANCE-VIE LES RAISONS DU SUCCÈS

L'ASSURANCE-VIE EST LE PLACEMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS :
L'ENCOURS TOTAL DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE DÉPASSE LES 1 900 MILLIARDS D'EUROS AU MOIS DE JUIN 2023⁽¹⁾

► **UN CAPITAL DISPONIBLE À TOUT MOMENT⁽²⁾**

► **UNE FISCALITÉ PRIVILÉGIÉE⁽³⁾**

En cas de rachat

Si votre contrat a plus de 8 ans, sa plus-value est **exonérée d'impôt en cas de rachat dans une certaine limite** : 4 600 € pour une personne seule, 9 200 € pour un couple soumis à imposition commune. Il s'agit d'un **abattement renouvelé tous les ans**. La plus-value de votre contrat est en revanche soumise aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %.

FISCALITÉ DES PRODUITS ISSUS DE PRIMES VERSÉES À COMPTER DU 27 SEPTEMBRE 2017

Avant 8 ans	Après 8 ans ⁽⁵⁾
12,80 % ou Impôt sur le Revenu (IR) sur option ⁽⁷⁾ + prélèvements sociaux 17,20 %	<p><i>Au-dessus du seuil</i> 12,80 %⁽⁴⁾ ou IR sur option⁽⁷⁾ + prélèvements sociaux 17,20 %</p> <hr/> <p>Seuil de 150 000 € de primes versées⁽⁶⁾</p> <hr/> <p><i>En-dessous du seuil</i> 7,50 %⁽⁴⁾ ou IR sur option⁽⁷⁾ + prélèvements sociaux 17,20 %</p>

En cas de décès

Votre capital (versements + plus-value) est transmis **hors succession** au(x) bénéficiaire(s) que vous avez désigné(s) :

- **en exonération totale du taux forfaitaire de 20% ou de 31,25% (article 9901 du CGI) et des droits de successions (article 757B CGI)** s'il s'agit de votre conjoint(e) ou de votre partenaire pacsé(e)⁽⁸⁾

- **en exonération totale d'imposition et des droits de succession** si le bénéficiaire est un membre de la fratrie, sous une double condition :

- qu'il soit, au moment de l'ouverture de la succession, âgé de plus de 50 ans ou atteint d'une infirmité le mettant dans l'impossibilité de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence ;
- qu'il ait été constamment domicilié avec le défunt pendant les 5 années ayant précédé le décès.

- **en exonération d'impôt dans une certaine limite (jusqu'à 152 500 € par bénéficiaire) dans les autres cas** pour vos versements avant vos 70 ans⁽⁹⁾.

Les prélèvements sociaux (17,2 %) s'appliquent sur la plus-value de votre contrat.

► **PAS DE PLAFOND DE VERSEMENT**

⁽¹⁾ Source : France Assureurs.

⁽²⁾ Sauf acceptation du bénéfice du contrat par le(s) bénéficiaire(s), et autres cas de blocage tels que le nantissement.

⁽³⁾ Selon fiscalité en vigueur au 01/01/2023.

⁽⁴⁾ Après abattement de 4 600 € pour une personne ou 9 200 € pour un couple soumis à imposition commune.

⁽⁵⁾ Taxation des produits au taux de 7,50 % et 12,80 % au prorata des primes inférieures et supérieures à 150 000 €.

⁽⁶⁾ Primes versées - Primes rachetées au 31/12 de l'année N-1, tous contrats confondus (contrats de capitalisation + contrats d'assurance-vie) pour un même redevable.

⁽⁷⁾ En cas d'option pour le barème de l'IR, prélèvement d'un acompte du PFU au moment du rachat, puis régularisation l'année suivante sur le montant de l'IR.

⁽⁸⁾ Si le bénéficiaire est votre conjoint ou votre partenaire pacsé (ou fratrie sous conditions) : exonération totale du capital transmis (versements, intérêts et plus-values).

⁽⁹⁾ Pour les autres bénéficiaires : pour les versements effectués avant vos 70 ans, exonération du capital transmis (intérêts et plus-values compris) jusqu'à 152 500 € par bénéficiaire ; au-delà, taxation de 20 % jusqu'à 700 000 €, puis 31,25 %. Pour les versements effectués après vos 70 ans, application des droits de succession après un abattement de 30 500 € tous bénéficiaires confondus, les intérêts et plus-values étant toutefois exonérés.

PROFITEZ DES SPÉCIFICITÉS DE L'ASSURANCE-VIE AVEC NAVIG'OPTIONS

Navig'Options⁽⁹⁾ est un contrat d'assurance-vie multisupport permettant l'investissement sur des supports en unités de compte et/ou le fond en euros.

C'est un outil d'investissement qui répond aux objectifs suivants :

- constituer un capital ;
- valoriser un capital existant ;
- transmettre un capital au(x) bénéficiaire(s) de votre choix.

UNE SOLUTION À LA PORTÉE DE TOUS

Un versement de 300 € suffit pour adhérer au contrat, quel que soit votre âge.

Ensuite, vous pouvez à tout moment :

- alimenter votre contrat par des versements libres ou programmés ;
- modifier la répartition de votre contrat entre les différents supports d'investissement proposés (hors mandat d'arbitrage, service de gestion déléguée) ;
- disposer de votre capital⁽²⁾ en procédant à des rachats.

**VRAI
FAUX**

LA CLAUSE BÉNÉFICIAIRE D'UN CONTRAT PEUT ÊTRE MODIFIÉE

VRAI !

Vous choisissez librement le(ou les) bénéficiaire(s), en cas de décès, du capital constitué sur votre contrat. Ensuite, vous avez le droit de changer d'avis ! Il est conseillé de tenir à jour la clause bénéficiaire de votre contrat, au rythme des événements qui ponctuent votre vie⁽¹⁰⁾.

SEUL UN MEMBRE DE VOTRE FAMILLE PEUT ÊTRE DÉSIGNÉ COMME BÉNÉFICIAIRE EN CAS DE DÉCÈS

FAUX !

Vous pouvez choisir comme bénéficiaire un membre de votre famille tout autant qu'un ami ou une association.

EN CAS DE DÉCÈS, LES CAPITAUX REVIENNENT SANS TAXATION NI DROITS DE SUCCESSION À VOTRE CONJOINT OU PARTENAIRE PACSÉ SURVIVANT (SI VOUS L'AVIEZ DÉSIGNÉ COMME BÉNÉFICIAIRE)

VRAI !

En effet, la transmission de ces capitaux à votre conjoint est exonérée de toute taxation en cas de décès, hors prélèvements sociaux.

⁽⁹⁾ Navig'Options est un contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport géré par Suravenir, entreprise régie par le code des assurances. Le document d'informations clés du contrat d'assurance-vie Navig'Options contient les informations essentielles de ce contrat. Vous pouvez vous procurer ce document auprès de Suravenir ou en vous rendant sur le site suravenir.fr.

⁽¹⁰⁾ Sauf en cas d'acceptation bénéficiaire, la modification de la clause bénéficiaire nécessite l'accord préalable du/des bénéficiaire(s) acceptant(s).

NAVIG'OPTIONS À CHACUN SA SOLUTION

Les supports en unités de compte de la gestion libre et de la gestion déléguée présentent un risque de perte en capital.

Le contrat NaviG'Options vous donne accès à 2 modes de gestion, qui peuvent cohabiter : la gestion déléguée (mandat d'arbitrage) et la gestion libre.

► LE SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE

« CONFIEZ LA SÉLECTION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT DE VOTRE CONTRAT À DES EXPERTS »

La gestion d'un contrat d'assurance-vie requiert du temps. L'idéal est de confier la sélection des supports d'investissement de votre contrat et la gestion des arbitrages à des spécialistes ! Ce service premium s'appelle la gestion déléguée. Avec NaviG'Options, vous pouvez en bénéficier à partir de seulement 300 € investis.

La sélection des unités de compte (UC, voir en page suivante) de votre contrat, comme les arbitrages, sont alors réalisés par les experts de Suravenir, sur les conseils de plusieurs sociétés de gestion partenaires.

En adéquation avec votre profil investisseur, avec l'aide de votre conseiller ou directement en ligne, vous choisissez parmi les deux gammes de gestion déléguée proposées : **générique ou thématique**. Vous trouverez une description détaillée de chacune de ces gammes en pages suivantes.

Le mandat d'arbitrage, service de gestion déléguée est accessible sans frais sur versement. Les frais annuels de gestion sont de 0,80 % pour la part des droits exprimés en euros et de 1,30 % pour la part des droits exprimés en unités de compte⁽¹⁾.

► LA GESTION LIBRE

Vous choisissez vous-même les supports d'investissement de votre contrat, parmi une sélection venant compléter celle proposée dans le cadre du service de gestion déléguée : titres de créances (Gamme Sérénité ou Perspectives), fonds immobiliers, fonds en euros...

En gestion libre les frais annuels de gestion sont de 0,80 % tant sur la part des droits exprimés en euros que sur la part des droits exprimés en unités de compte⁽¹⁾.

EN
SAVOIR
PLUS

*COMMENT EST DÉTERMINÉ VOTRE PROFIL INVESTISSEUR ?

Votre durée d'investissement, le niveau de performance que vous recherchez et votre sensibilité au risque associé de perte en capital déterminent votre **SRI** maximum : indicateur synthétique de risque et de performance. Il est calculé, sur une échelle de 1 (risque et performance faibles) à 7 (risque et performance élevés).

Ce SRI maximum permet de vous attribuer un **profil investisseur : prudent, équilibré, dynamique ou offensif**. Vos choix d'investissements devront être en adéquation avec celui-ci.



EST-IL RISQUÉ D'INVESTIR SUR DES SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE ?

Dans un contrat d'assurance-vie, outre le fonds en euros, l'épargne peut aussi être placée sur des supports en Unités de Compte (UC).

Investis en actions, obligations ou encore en parts de sociétés immobilières, ces supports en UC (Fonds Communs de Placement, SICAV ou OPCVM) offrent donc des **perspectives de performance plus élevées, mais présentent aussi un risque de perte en capital**.

Ceci est dû à la volatilité des marchés financiers, raison pour laquelle ce placement est plutôt conseillé pour du long terme (5 à 8 ans), si possible avec des versements périodiques pour lisser les fluctuations.

Les montants investis sur les UC ne sont pas garantis. L'investisseur court donc un risque de perte en totalité ou partie du capital investi.

LE + DE NAVIG'OPTIONS 2 COMPARTIMENTS COMPLETS

Le contrat d'assurance-vie NaviG'Options

Compartiment Service de gestion déléguée

Gamme générique (3 profils)
ou gamme thématique (2 profils)

ET/OU

Compartiment Gestion libre

Gamme Sérénité
ou Perspectives

Fonds
immobiliers

Fonds
en euros

Fonds à formule

Autres unités
de compte

Vous pouvez investir **à la fois sur les 2 compartiments** :

1. Sur l'un, vous confiez la sélection des supports d'investissement et les arbitrages à des experts (service de gestion déléguée),
2. Sur l'autre, vous accédez à des opportunités d'investissement disponibles uniquement en gestion libre.

⁽¹⁾Pour les autres frais, consultez la notice du contrat.

J'ai un profil investisseur
PRUDENT / ÉQUILIBRE / DYNAMIQUE / OFFENSIF

Je choisis

**LA GESTION
DÉLÉGUÉE**

GÉNÉRIQUE

Je choisis dans cette gamme selon
mon profil investisseur

RESPONSABLE

Je choisis dans cette gamme selon
mon profil investisseur
et les thématiques d'épargne
qui me correspondent

PRUDENT P. 08

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

ÉQUILIBRE P. 08

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

DYNAMIQUE P. 08

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

L'investissement en unités de compte dans le cadre de la gestion déléguée présente un risque de perte en capital.

100 % des unités de compte labellisées

RESPONSABLE ÉQUILIBRE

Federal Finance Gestion



« Je souhaite contribuer à soutenir les thématiques environnementales, sociales, les droits humains et la gouvernance d'entreprise. »

P. 9

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

Un profil majoritairement vert

RESPONSABLE DYNAMIQUE

Federal Finance Gestion



« Je souhaite contribuer à la transition environnementale et viser une réduction de l'intensité carbone. »

P. 10

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

Et si je le souhaite, je complète avec

**LA GESTION
LIBRE**

FONDS EN ARCHITECTURE OUVERTE, DIFFÉRENTES CLASSES D'ACTIFS, GAMME DE PRODUITS STRUCTURÉS (GAMME SÉRÉNITÉ OU PERSPECTIVES, AUTOFOCUS...), PROPOSÉS PAR DIFFÉRENTES SOCIÉTÉS DE GESTION

Je n'hésite pas à contacter mon conseiller pour avoir des informations sur les produits du moment !

L'investissement sur ce type de produit est subordonné au niveau de risque que je suis en mesure de supporter.



GAMME GÉNÉRIQUE

	PRUDENT	ÉQUILIBRE	DYNAMIQUE
NIVEAU DE RISQUE*	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7
Les unités de compte présentent un risque de perte en capital.			
ALLOCATION CIBLE	70 % fonds en euros 30 % unités de compte	50 % fonds en euros 50 % unités de compte	30 % fonds en euros 70 % unités de compte
UNIVERS D'INVESTISSEMENT	261 supports d'investissement		
POUR QUI ?	Les adhérents qui cherchent à battre le rendement du fonds en euros sur le long terme, à limiter le risque de leur investissement tout en acceptant des gains potentiels plus limités.	Les adhérents qui cherchent un potentiel de performance plus élevé que le profil Prudent, au prix d'un risque plus élevé.	Les adhérents qui cherchent un potentiel de performance supérieur au profil Équilibre, tout en acceptant une volatilité et un risque de perte en capital plus importants.
DURÉE D'INVESTISSEMENT CONSEILLÉE	4 ans	6 ans	8 ans

*1: risque le plus faible, performance potentiellement plus faible. 7 : risque le plus élevé, performance potentiellement plus élevée.



Federal Finance Gestion est une société de gestion spécialisée en gestion d'actifs. Depuis 40 années au service des épargnants et des investisseurs, la société affiche 43 milliards d'euros d'encours. Ses expertises sont regroupées au sein de 3 pôles (Mandat, Multigestion & Gestion Pilotée, Cross Asset Solutions), à destination des clients particuliers et/ou institutionnels. Au service de l'ensemble de ces équipes de gestion, un pool « Analyse financière et Recherche ESG » apporte son éclairage transversal, en particulier sur le thème de l'Investissement

Socialement Responsable, une conviction historique de Federal Finance Gestion.

Federal Finance Gestion a pour ambition d'être acteur de la transition aux côtés de ses clients et des entreprises dans lesquelles elle investit.

Ainsi, au-delà de l'intégration systématique des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa gestion, Federal Finance Gestion a construit une gamme de mandats pour apporter du sens aux investissements et accompagner les transitions.

CHIFFRES CLÉS

69 collaborateurs

43 Mds € d'actifs gérés

au 30/06/2023

GAMME RESPONSABLE

RESPONSABLE ÉQUILIBRE



Le profil **Responsable Équilibre** vise :

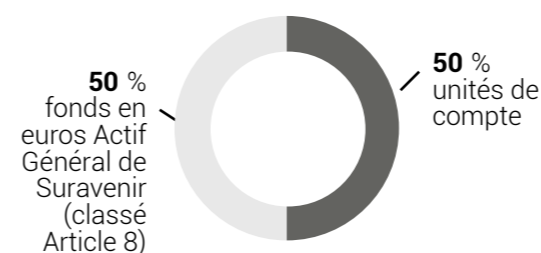
- à prendre en compte des critères de développement durable et à contribuer à financer une économie plus responsable en investissant à 100 % au sein de fonds labellisés ;
- à maîtriser l'exposition aux risques grâce à la prise en compte de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans la sélection de fonds ;
- à combiner recherche de performance et sélection d'actifs plus responsables.

NIVEAU DE RISQUE*



1: risque le plus faible, performance potentiellement plus faible. 7 : risque le plus élevé, performance potentiellement plus élevée.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital



ALLOCATION CIBLE

Cette répartition est composée à hauteur de **50 % d'unités de compte monétaires, obligataires, actions** ou **diversifiées**.



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

Plus de **400 unités de compte labellisées** sont disponibles en octobre 2023.



POUR QUI ?

Les adhérents **sensibles aux enjeux extra-financiers** (ou préférence durable) de leurs investissements avec un risque plus élevé que le profil prudent.

Le profil Responsable Équilibre a pour vocation de voir sa part UC investie en permanence à hauteur de **100 % en unités de compte disposant des labels ISR, Greenfin, Luxflag, Relance, Towards Sustainability, Finansol...** Ces labels délivrés par des tiers indépendants agréés sont des garanties de qualité sur lesquels les adhérents peuvent s'appuyer pour faire leur choix.



Federal Finance Gestion est une société de gestion spécialisée en gestion d'actifs. Depuis 40 années au service des épargnants et des investisseurs, la société affiche 43 milliards d'euros d'encours. Ses expertises sont regroupées au sein de 3 pôles (Mandat, Multigestion & Gestion Pilotée, Cross Asset Solutions), à destination des clients particuliers et/ou institutionnels. Au service de l'ensemble de ces équipes de gestion, un pool « Analyse financière et Recherche ESG » apporte son éclairage transversal, en particulier sur le thème de l'Investissement

Socialement Responsable, une conviction historique de Federal Finance Gestion.

Federal Finance Gestion a pour ambition d'être acteur de la transition aux côtés de ses clients et des entreprises dans lesquelles elle investit.

Ainsi, au-delà de l'intégration systématique des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa gestion, Federal Finance Gestion a construit une gamme de mandats pour apporter du sens aux investissements et accompagner les transitions.

CHIFFRES CLÉS

69 collaborateurs

43 Mds € d'actifs gérés

au 30/06/2023

RESPONSABLE DYNAMIQUE

Le profil **Responsable Dynamique** vise :

- à contribuer à la transition environnementale et la réduction de l'intensité carbone ;
- à maîtriser l'exposition aux risques grâce à la prise en compte de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans la sélection de fonds ;
- à combiner le potentiel de performance et sélection d'actifs plus responsables.

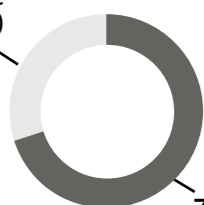
NIVEAU DE RISQUE



1 : risque le plus faible, performance potentiellement plus faible. 7 : risque le plus élevé, performance potentiellement plus élevée.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital

30 %
fonds en euros Actif Général de Suravenir (classé Article 8)



70 %
unités de compte

ALLOCATION CIBLE

Cette répartition est composée à hauteur de **70 % d'unités de compte monétaires, obligataires, actions ou diversifiées.**



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

Sélection d'unités de comptes alignées sur la **trajectoire de décarbonation édictée par les Accords de Paris** (dont certaines ayant obtenu un label indépendant tel que le label ISR, GreenFin ou LuxFlag Climate).



POUR QUI ?

Les adhérents **sensibles aux enjeux de transition environnementale**, qui recherchent un potentiel de performance supérieur au profil Responsable Équilibre tout en acceptant une volatilité et un **risque de perte en capital plus important.**

Le profil Responsable Dynamique a pour vocation de voir sa part UC être investie en permanence à hauteur de **100 % en unités de compte** orientées vers la **transition environnementale** et visant à la **réduction de l'intensité carbone.**



Federal Finance Gestion est une société de gestion spécialisée en gestion d'actifs. Depuis 40 années au service des épargnants et des investisseurs, la société affiche 43 milliards d'euros d'encours. Ses expertises sont regroupées au sein de 3 pôles (Mandat, Multigestion & Gestion Pilotée, Cross Asset Solutions), à destination des clients particuliers et/ou institutionnels. Au service de l'ensemble de ces équipes de gestion, un pool « Analyse financière et Recherche ESG » apporte son éclairage transversal, en particulier sur le thème de l'Investissement

Socialement Responsable, une conviction historique de Federal Finance Gestion.

Federal Finance Gestion a pour ambition d'être acteur de la transition aux côtés de ses clients et des entreprises dans lesquelles elle investit.

Ainsi, au-delà de l'intégration systématique des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa gestion, Federal Finance Gestion a construit une gamme de mandats pour apporter du sens aux investissements et accompagner les transitions.

CHIFFRES CLÉS

69
collaborateurs

43 Mds €
d'actifs gérés

au 30/06/2023

UNE GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS ET SERVICES DE QUALITÉ



Suravenir

Siège social
232, rue Général Paulet
BP 103
29 802 Brest Cedex 9

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. Siren 330 033 127 RCS Brest. Société soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (4, place de Budapest - CS 92459 - 75 436 Paris Cedex 9).

Document commercial dépourvu de valeur contractuelle